



# NOTRE JOURNAL



La présidente Geneviève Carrier.

## Mot de la présidente

**GENEVIÈVE CARRIER**

Cher journal,

Désolée de t'avoir délaissé depuis quelques mois, mais ma vie et celle de tous nos membres ont été grandement bousculées depuis le 13 mars dernier. Un jour je me présentais au travail comme d'habitude et quelques heures plus tard, tout était chamboulé.

Le matin du 13 mars, pendant que je rencontrais des salariés, j'ai reçu un appel de l'Employeur pour une rencontre d'urgence. Le Québec tombait en gestion de crise à cause d'un maudit virus, y entraînant tout le monde. C'était le jour 1 d'une très longue bataille qui durera sans doute très longtemps. Nous devons rapidement apprendre à construire un avion en plein vol, il n'y a pas meilleure image.

C'était aussi le jour 1 d'un marathon au syndicat ou plutôt d'un Ironman ou plutôt... est-ce qu'il y a quelque chose de plus intense qu'un Ironman? Bref, il a fallu tout prévoir, tout réfléchir, tout adapter. La normalité de notre quotidien a foutu le camp, mais le vide devait être remplacé par autre chose. La nonchalance quotidienne de plusieurs a été remplacée par la peur et ça aussi, il fallait savoir y répondre

(suite page 2)



Parc de la Gatineau, photo de la CCN.

## La magie des saisons

**MARC LEFEBVRE, AGT.DE GRIEFS**

Nos 4 saisons nous apportent un tableau qui est propre à eux. L'hiver, la neige, couvre d'un tapis blanc nos terres, montagnes et les sapins retiennent la neige pour nous donner un paysage magnifique.

Le printemps se charge de réchauffer nos terres, feuilles et fleurs poussent, nous offrant des parfums agréables. Les oiseaux recommencent leurs gazouillis, la chaleur prend un peu plus sa place tous les jours.

L'été nous amène finalement la chaleur, des journées de soleil plus longues, le vert revient dans les bois et sur les gazons. Place aux terrasses, aux BBQ, aux baignades et le camping.

L'automne est arrivé. Le temps plus frais s'installe tranquillement, les journées de soleil raccourcissent. Le paysage change, les feuilles des arbres explosent de couleurs, on dirait que Dame Nature sort ses pinceaux et ses tubes de peinture pour nous donner un merveilleux tableau. Tranquillement le vent dénude les arbres, les feuilles commencent à tomber

et recouvrent le sol. Les senteurs terreuses prennent place. L'hiver est à nos portes.

Je crois que la magie des saisons n'a pas été beaucoup observée et appréciée cette année, du moins les trois premières saisons. Nous avons été frappés par un virus dévastateur, le Covid-19. Nos vies ont été bouleversées et bousculées. Notre routine du quotidien ne fonctionnait plus, il fallait réajuster tout, école, travail, commissions, visites, familles...etc.

Votre syndicat s'est réajusté également. Nous avons travaillé avec acharnement pour vous nos membres. Nous avons eu et avons toujours énormément de questions, d'inquiétudes et de soucis sur la sécurité de tous. Votre syndicat est là pour vous et nous serons toujours là pour vous servir.

La vie continue malgré tout. Je vous souhaite de profiter de la magie de l'hiver, surtout de la magie de Noël pour retrouver, pendant cette période courte, un peu d'enchantement à votre quotidien que cette Pandémie vous impose.

## DANS CE NUMÉRO

**PROFIL D'UN COL BLANC !**

**UN GRIEF, C'EST QUOI AU JUSTE ?**

**SANTE ET SECURITE-COVID**

---

## PROFIL D'UN COL BLANC,

### Inspecteur en urbanisme

---

#### MICHEL CHANDONNET

---

Il y a 18 ans, j'ai entamé une deuxième carrière municipale au service de l'urbanisme de la nouvelle ville de Gatineau à titre de « Technicien spécialisé aux permis d'affaires » qui, depuis ce temps, est devenu « Inspecteur en urbanisme ».

En gros, notre rôle principal a toujours consisté à veiller au respect des règlements d'urbanisme (zonage, construction, salubrité, permis d'affaires, etc.), en plus des règlements de nuisances et de bruit de la Ville de Gatineau.

Pour accomplir ces tâches, nous recevons annuellement des milliers de requêtes et nous sommes appelés à intervenir auprès des citoyens afin de les aider à accomplir les démarches requises et ainsi en arriver à respecter la réglementation municipale. Dans la très grande majorité des cas, après une bonne explication, tout rentre dans l'ordre malgré certaines déceptions de gens voulant agir de bonne foi, mais de manière non conforme quand même.

Malheureusement, il arrive aussi que certains n'entendent pas les choses de la même manière et cela crée des frictions qui nous mènent parfois à des démarches légales et même jusqu'aux cours de justice.

Il est certain que, comme une grande partie de vous tous, nous avons parfois à composer avec la colère et la frustration des citoyens quand les choses n'évoluent pas à leur convenance ou qu'ils sont frustrés des limites que nous imposons à leur liberté. Ces limites nous permettent par contre de pouvoir vivre en société.

Il est évident que notre travail n'est pas toujours facile ni plaisant, mais nous l'effectuons avec le plus grand respect et parfois nous vivons de grandes satisfactions quand nous évitons des problèmes aux citoyens, qu'ils l'apprécient et qu'ils nous le disent.

Michel Chandonnet  
Inspecteur en urbanisme  
Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)



Michel Chandonnet, inspecteur en urbanisme



---

## MOT DE LA PRÉSIDENTE (suite) GENEVIÈVE CARRIER

---

(suite)

Après plusieurs mois et de très nombreuses heures de travail, je suis fatiguée et parfois émotive. Certains y voient un signe de faiblesse, d'autres un signe d'empathie. Moi j'ai décidé d'y voir le signe d'une présidente qui se donne corps et âme pour protéger tout le monde y incluant les membres de l'exécutif, pour penser à tout, mais qui s'est un peu oubliée elle-même. La présidente doit aussi prendre soin de la femme qui l'habite pour être capable de continuer d'aider tout le monde. Le chaos des premières semaines doit maintenant faire place à un nouvel équilibre vital, tant physique que mental.

Loin d'être miss techno, j'ai appris à faire des rencontres virtuelles et même à faire des Facebook live presque toutes les semaines pour bien informer nos membres. En toute modestie, cher journal, je suis pas mal fière de moi! Je suis aussi très fière de mon équipe, sans laquelle je n'aurais jamais pu tout faire. On est fatigué, amoché, stressé, mais maudit qu'on est soudé et solidaire! J'ai une écoeurite aiguë des arcs-en-ciel, mais j'ose croire qu'un jour, ça va bien aller.

À bientôt j'espère...



## La santé et sécurité au travail en temps de pandémie de la COVID-19

SOPHIE DESMARAIS

---

### LA SANTÉ MENTALE :

La situation actuelle est bouleversante et pour plusieurs personnes, certes inhabituelle, elle peut entraîner des effets psychologiques tels que du stress, de l'anxiété.

Voici quelques conseils et recommandations afin de diminuer les répercussions du stress dans votre vie :

- Conserver des saines habitudes alimentaires.
- Conserver une saine hygiène de sommeil avec des heures régulières et limiter les écrans avant le dodo.
- Pratiquer des loisirs que vous aimez (Ex : Jardinage, lecture, musique, artisanat).
- Bougez votre popotin, pratiquer une activité physique qui vous permettra d'évacuer votre stress et les tensions accumulées. (Ex : Marche, course, vélo, yoga).
- Conserver les liens sociaux virtuels ou téléphoniques avec les amis, collègues et la famille. Parler avec des gens qui vous font du bien.
- Apprenez à déléguer et aussi à accepter l'aide des autres (Ex: Donner des tâches aux enfants)
- Posez vos limites et misez sur vos forces personnelles.

Demeurer informé à des sources fiables les :

- 1) [www.quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus).
- 2) [www.canada.ca/le-coronavirus](http://www.canada.ca/le-coronavirus).

Limiter le temps passé à chercher des informations au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences car une surexposition peut contribuer à augmenter vos réactions de stress, d'anxiété et de déprime.

### La santé physique :

Bien que le gouvernement nous le répète presque chaque jour, nous sommes d'avis que c'est en respectant les mesures de Santé Publique que nous allons passer au travers de cette pandémie ensemble.

Pour bien se protéger en tout temps il faut appliquer les mesures d'hygiène suivantes:

- 1) Se laver les mains avec du savon, et ce pendant au moins 20 secondes, plusieurs fois par jour.
- 2) Tousser éternuer dans votre coude.
- 3) Éviter de vous toucher le nez, les yeux et la bouche.
- 4) Nettoyer régulièrement votre environnement de travail ainsi que les appareils que vous utilisez.
- 5) Porter le masque / couvre-visage lorsque vous êtes en contact avec plusieurs personnes dans le même endroit et/ou lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible.
- 6) Respecter la distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.



Sophie Desmarais, Agente SST.



- 7) Si vous présentez des symptômes d'allure grippale, fièvre ou autres, vous devez contacter l'employeur par courriel : [covid19@gatineau.ca](mailto:covid19@gatineau.ca) ou par téléphone aux numéros suivants : 819-968-2578 ou le 819-968-2678, et aviser votre gestionnaire dans les plus brefs délais. Ceux-ci vous guideront dans le protocole à suivre. Ne vous présentez pas au travail et consulter un professionnel de la santé rapidement via les recommandations de la ligne Info-Santé 1-877-644-4545.
- 8) Éviter les contacts avec les autres si vous êtes malade. Rester à la maison.

---

## Programme d'aide aux employés en temps de pandémie.

---

SOPHIE DESMARAIS, AGENTE SST

---

Saviez-vous que le Programme d'aide aux employés s'est ajusté très rapidement aux recommandations de Santé Publique et peut vous offrir des consultations par téléphone?

Vous ressentez le besoin de parler? Vous vivez beaucoup de stress avec le confinement lié à la pandémie? Vous ressentez de la peur directement liée à la propagation du virus de la COVID-19? Vous craignez un retour au travail graduel et à une reprise de la vie normale?

Vous n'êtes pas seul.

Le PAE est entièrement géré par des professionnels de la santé mentale indépendants œuvrant à l'extérieur de l'organisation. Leur ligne téléphonique est offerte 24h sur 24 pour faire une demande d'aide. Dix séances de consultation gratuites sont offertes aux employés, incluant sa famille rapprochée.

Composez le 819-772-1239, c'est pour vous!

---

## MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE.

### Un grief : c'est quoi au juste ?

JOANNE CHANTIGNY, VICE-PRESIDENTE.

---

#### Un grief, c'est quoi au juste?

Un grief est une plainte formulée officiellement portant normalement sur l'interprétation et l'application de la convention collective. Un grief existe en cas de VIM :

- V : Violation d'une clause de la convention collective;
  
- I : Mécontentement relative à l'Interprétation ou à l'application d'une clause de la convention collective;
  
- M : Mesure disciplinaire (ex. : avis, lettre au dossier, suspension, congédiement, ou autres).

Un grief est le processus établi pour régler des problèmes dans un milieu de travail syndiqué. Un grief peut être déposé quand une ou un membre croit que ses droits n'ont pas été respectés.

Pour qu'il y ait grief, il faut vérifier si un droit existe et qu'on retrouve ce droit dans la convention collective directement ou indirectement.

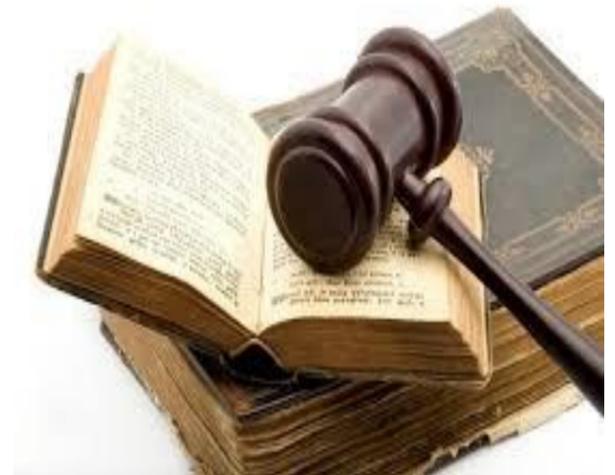
**Connaissez-vous** l'article 28 *Griefs et arbitrages* de votre convention collective ?

**Dans le contexte de pandémie** que nous vivons actuellement, une entente pour suspendre les délais est intervenue entre l'Employeur et votre Syndicat pour assurer le maintien de vos droits

**Saviez-vous que** l'article 69 du *Code du travail du Québec* reconnaît au Syndicat le droit de soumettre un grief? « L'association accréditée peut exercer tous les recours que la convention collective accorde à chacun des salariés qu'elle représente sans avoir à justifier d'une cession de créances de l'intéressé ».



Joanne Chantigny, Vice-Présidente.



**VOTRE EXECUTIF  
VOUS  
SOUHAITE  
DE  
JOYEUSE FÊTES !**

## Calendrier de l'avent

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2020

À tout les midis du lundi au vendredi

Tirage d'un cadeau sur Facebook Live

À QUI LA CHANCE !!!!!



## On a inventé une épargne automatique

Épargner dans le REER+ au Fonds,  
ça se fait sans même y penser.

**On a tous  
un Fonds  
de solidarité.**

Assez grand pour faire du Québec  
une meilleure société.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](http://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.